

Relations industrielles Industrial Relations



Diane BELLEMARE, Lise POULIN-SIMON : *Le défi du plein emploi - un nouveau regard économique*. Montréal, Éditions Saint-Martin, 1986, 530 pp., ISBN 2-89035-131-9

Louis Ascah

Volume 42, numéro 2, 1987

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/050327ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/050327ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Ascah, L. (1987). Compte rendu de [Diane BELLEMARE, Lise POULIN-SIMON : *Le défi du plein emploi - un nouveau regard économique*. Montréal, Éditions Saint-Martin, 1986, 530 pp., ISBN 2-89035-131-9]. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 42(2), 450–451. <https://doi.org/10.7202/050327ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1987

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

act more like American unions European industry would again thrive. He doesn't explain why the American experience would lead one to expect that outcome when both the international competitiveness of American industry and the power and influence of the American labour movement have declined precipitously in tandem during the past two decades.

R.J. ADAMS

McMaster University

Le défi du plein emploi — un nouveau regard économique, par Diane Bellemare et Lise Poulin Simon, Montréal, Les Éditions Saint-Martin, 1986, 530 pp., ISBN 2-89035-131-9

Ce nouvel ouvrage de Bellemare et Poulin Simon poursuit l'étude entamée dans leur livre précédent intitulé **Le plein emploi: pourquoi?** (Montréal, Presses de l'Université du Québec, UQAM (LABREV), Institut de recherche appliquée sur le travail.) En fait le dernier ne aurait pu être titré: «Le plein emploi: comment?». Ainsi ces auteures veulent montrer l'importance du plein emploi, l'échec des politiques passées, et nous proposer une politique de plein emploi inspirée des succès à ce chapitre de certains pays européens.

La première partie du livre critique les théories sous-jacentes aux stratégies dites traditionnelles, autant la vision néo-conservatrice que la vision du keynésianisme libéral. Les politiques fédérales et québécoises au niveau de l'emploi depuis l'après-guerre sont également passées en revue et il n'est pas surprenant qu'elles soient jugées déficientes. Le livre est long (530 pages). Cette longueur peut être attribuée à un désir d'être exhaustif. Un lecteur plus intéressé aux propositions des auteures peut toutefois se concentrer sur la deuxième partie de l'ouvrage qui présente ce qu'elles appellent une stratégie économique axée sur les intérêts économiques de l'ensemble de la société (l'approche traditionnelle étant perçue par Bellemare et Poulin Simon comme une stratégie économique axée sur la logique des intérêts privés).

La deuxième partie du livre veut présenter une politique de plein emploi réalisable. Contrairement à trop de modèles théoriques étherés, les auteures tiennent compte du monde réel qui inclut des marchés imparfaits et de ce qu'elles appellent les groupes stratégiques reflétant ainsi l'influence des écrits de Mancour Olson (**Logique de l'action collective**, Paris, Presses universitaires de France, 1978, et **Grandeur et décadence des nations**, Paris, Donnel, 1983). Ces groupes stratégiques tentent de protéger et d'améliorer les revenus et les conditions de vie de leurs membres. Ces groupes adoptent des stratégies protectionnistes qui sont inefficaces pour la société. Ainsi, pour protéger leurs positions, des groupes peuvent résister aux changements technologiques et aux gains de productivité qui seraient bénéfiques pour la société. Au lieu de chercher à détruire ces groupes stratégiques (ce qui serait une entreprise vaine en dehors d'un état policier) les auteures proposent de les institutionnaliser.

Le plein emploi, en assurant la sécurité économique, réduit les résistances aux changements technologiques et rend plus facile l'adoption de règles plus conformes à l'intérêt global de la société. Ainsi le plein emploi augmente l'efficacité économique. De plus, le plein emploi rend la répartition des revenus plus équitable et facilite l'amélioration des régimes de sécurité de revenu fondés sur la notion d'assurance sociale. Plus de personnes ont un emploi et contribuent au système, ce qui diminue les objections à l'effet que d'autres profitent du système.

L'État utiliserait principalement les outils de la politique du marché du travail pour atteindre le plein emploi (programmes de formation, de recyclage, d'information, de mobilité, de partage et de réduction de temps de travail, etc.). Pour éviter les poussées inflationnistes qui

pourraient découler d'une telle politique: «L'État doit amener les groupes stratégiques à négocier à l'échelle sociale une répartition des revenus conforme à la poursuite du plein emploi. Il s'agit ici de négocier le taux d'intérêt, le taux de change, le taux de profit et les augmentations de salaire» (p. 315). C'est toute une commande!

Les auteures considèrent que l'opportunité de leur approche est justifiée par l'expérience de certains pays européens. Dans ces pays, les partenaires sociaux (principalement syndicats et associations patronales) ont beaucoup d'influence sur la politique économique et il y a des processus de négociation à l'échelle nationale. Ces pays ont réussi à avoir des taux de chômage de beaucoup inférieurs au taux canadien, sans avoir plus de pressions inflationnistes qu'on ne retrouve ici. Un chapitre présente les exemples de l'Autriche et de la Norvège qui ont utilisé surtout des stratégies axées sur le volet macro-économique. Le chapitre suivant présente les exemples de la Suède et de l'Allemagne où les politiques du marché de travail sont fort développées.

Finalement, Bellemare et Poulin Simon concluent que le Canada devrait accorder la priorité au plein emploi avec une politique active du marché du travail, ce qui devrait selon elles amener les groupes stratégiques à accepter la coopération économique.

Deux questions fondamentales peuvent être soulevées face à la thèse proposée. La première question est de savoir si les politiques décrites ont fonctionné en Europe. La réponse semble être oui même si le débat est plus complexe qu'on pourrait le croire. Les auteures elles-mêmes écrivent que l'Allemagne a changé de politique à partir de 1979 et que la réduction du déficit public est devenue une préoccupation plus grande que la poursuite du plein emploi. L'Autriche a proposé aussi une politique d'austérité qui pourrait faire grimper le taux de chômage de façon substantielle. Ces exemples illustrent le fait que des critères autres que la maximisation des emplois à court terme peuvent être importants. Par contre, de plus en plus d'économistes perçoivent l'utilité des politiques de marché du travail, en particulier pour résoudre le problème de chômage de longue durée. Plus une personne est en chômage longtemps, plus elle perd ses habiletés et ses habitudes de travail, plus elle devient découragée, et moins elle a d'attraits pour un employeur. Des politiques spécifiques sont requises dans ce cas et une politique traditionnelle keynésienne d'accroissement de la demande est insuffisante car elle aiderait surtout les chômeurs de courte durée.

La deuxième question est de savoir si l'expérience européenne peut être transposée au Canada. En Europe c'est un mouvement syndical fort (avec un taux de syndicalisation élevé) qui a vendu l'objectif de plein emploi à la population et qui a su s'imposer comme un partenaire social important pour les négociations nationales. Ces conditions n'existent pas au Canada. Est-ce que la création de mécanismes institutionnels de négociation nationale peut précéder ou remplacer le développement d'un mouvement syndical fort? Est-ce que les autres intervenants économiques canadiens favoriseraient la création d'institutions qui augmenteraient le pouvoir syndical? Il est permis d'en douter. Cependant faut-il tenir nos deux auteures missionnaires du plein emploi responsables de la difficulté à convertir les païens? Ou faut-il plutôt les encourager à réaliser demain ce qui peut paraître utopique aujourd'hui?

Louis ASCAH

Université de Sherbrooke